

Journée participative

**«Vision d'avenir du bénévolat
dans le maintien à domicile»**

Atelier 1 - Mieux se connaître...

animé par la



HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE
ET DE GESTION
DU CANTON
DE VAUD



vieillir _____ 2030



Bénévolat Vaud

Ice breaker

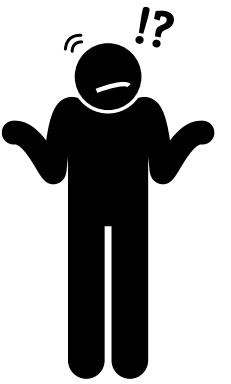
Réflexion individuelle (1 min)...

- **Qui suis—je?** (bénéficiaire, personne proche aidante, bénévole, professionnel.le, plusieurs de ces catégories)
- **Avec qui j'interagis le plus fréquemment?** (bénéficiaire, personne proche aidante, bénévole, professionnel.le, plusieurs de ces catégories)

... puis partage en groupe (20 sec.)



Ce que j'aimerais que les autres sachent sur
moi / mon rôle*



Ce que je ne comprends pas bien chez
les autres



Ce que j'aime / ce qui fonctionne bien dans la réalisation de mes activités*



Ce que j'aime moins / ce qui fonctionne moins bien dans la réalisation de mes activités*

Journée participative

**«Vision d'avenir du bénévolat
dans le maintien à domicile»**

Atelier 2 - ...pour mieux collaborer

animé par la

**HE
IG**

VD

**HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE
ET DE GESTION
DU CANTON
DE VAUD**



vieillir _____ 2030



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Bénévolat  Vaud

Déroulement

Future thinking!

Nous allons vous présenter 3 scénarios et vous demander de les discuter et retenir les éléments qui vous semblent les plus désirables.

Scenario 1: Helpers

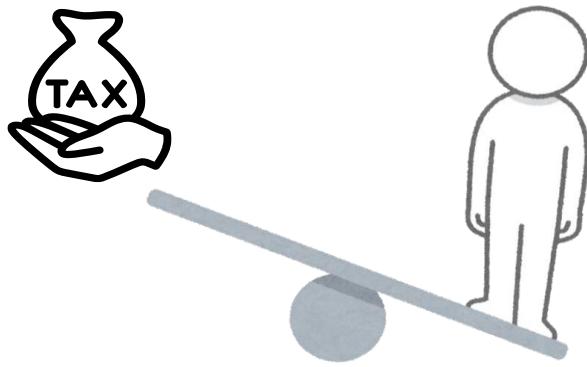


<https://www.helpper.be/fr/home>

Il s'agit, par le biais d'une plateforme en ligne, de mettre en contact un aidant et un aidé.

- L'aidé.e choisit la prestation et l'aidant.e propose une rémunération. L'aidant.e accepte ou pas de réaliser la prestation.
- Il n'y a pas d'intermédiaires entre l'aidant.e et l'aidé.e,. Le cas échéant l'aidé.e se charge de son remboursement.
- NB: un pilote pour d'autres prestations que les transports et la livraison de repas aura lieu dans le Canton à l'automne 2025.

Scenario 2: Défiscalisation du bénévolat



À l'heure actuelle, seuls les dons peuvent être déduits des impôts. Il s'agirait donc de :

- Permettre aux bénévoles de déduire des montants équivalents à des heures ou un forfait de leur déclaration d'impôts
- Le modèle actuel et le rôle des CMS, bureaux TMR et des groupements bénévoles resteraient **inchangés**
- Des déductions fiscales pour les km à vide effectués par les bénévoles sont possibles au Canada et aux US à certaines conditions (*charitable mileage deductibles*). Les associations devraient attester de ce temps/km.

Scenario 3: Bénévolat comme éducation civique



À l'heure actuelle, le bénévolat est volontaire. Il s'agirait comme en Allemagne de rendre obligatoire pour tous les jeunes une période de bénévolat (à l'instar de l'armée/service civil) :

- Les jeunes réalisent tant de mois de bénévolat à l'année de leur majorité, puis tant de semaines / an jusqu'à leurs 30 ans.
- Un bureau de coordination cantonale met en contact les bénévoles potentiels et les groupements bénévoles qui ont des besoins.
- Les bénévoles ainsi recrutés sont défrayés comme les autres.

Quels sont les modèles ou quel est le modèle le plus désirable pour vous ?

Scenario 1
HELPPER

Scenario 2 : Défiscalisation

Scenario 3
Education civique



Désirabilité

- Quels sont les éléments du modèle ou une adaptation de ces modèles qui sont désirables selon vous pour le futur du bénévolat ?

- Quelles autres idées/envies permettraient à votre avis de valoriser le bénévolat ?

- Quels obstacles identifiez-vous ?

- Quels leviers actionner pour que le modèle le plus désirable voit le jour?